

INFORMATIONS STATISTIQUES RÉCENTES

N° 16-2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Luxembourg, 18 mai 2016

Le Conseil supérieur de la statistique recommande au STATEC: se focaliser sur l'essentiel

Lors de sa réunion du 13 avril 2016, le Conseil supérieur de la statistique (CSS) a formulé ses recommandations pour améliorer la fiabilité dans le système statistique luxembourgeois. Ses conclusions soulignent la nécessité d'une refonte de la comptabilité nationale au STATEC et du respect des principes du code de bonnes pratiques de la statistique européenne chez les autres producteurs de statistiques publiques.

Un des rôles principaux du CSS est d'exprimer son avis sur le programme de travail du système statistique luxembourgeois et sur les grandes orientations des statistiques publiques. Au vu du rapport d'activités 2015 et du programme statistique pour les années à venir, le CSS a mis l'accent sur la fiabilité des statistiques publiques et a demandé au STATEC de se focaliser sur l'essentiel en fixant des priorités en termes de refonte de la comptabilité nationale et de formation des autres producteurs de statistiques publiques au code de bonnes pratiques de la statistique européenne.

Bilan 2015

Comme dans de nombreuses autres administrations, au STATEC, l'année 2015 a été marquée par la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'UE. Les efforts du STATEC ont permis de boucler avec succès deux dossiers majeurs sur l'indice des prix à la consommation harmonisé et la balance des paiements.

Le travail investi dans ces dossiers a engendré des délais sur le plan d'action défini par le CSS en 2015, toutes les tâches n'ont pas pu être finalisées dans les temps et devront être bouclées en 2016.

Dans ses recommandations de 2015¹, le CSS avait également souligné le manque alarmant de ressources humaines au STATEC, le Gouvernement a réagi en permettant au STATEC de renforcer son personnel (nouveaux engagements et conversion de contrats temporaires en contrats permanents), geste salué par le CSS.

Pour suivre les recommandations de l'audit européen qui avait eu lieu début 2015 et dont les conclusions avaient été reprises par le CSS, le STATEC a engagé une personne dédiée à l'assurance qualité en mai 2015.

Le CSS salue la création de la Société luxembourgeoise de statistique, une a.s.b.l. qui regroupe la communauté gravitant autour des statistiques au Luxembourg (professionnels, chercheurs, étudiants...) et dont les objectifs principaux sont la promotion de la statistique, le dialogue avec les utilisateurs, les développements méthodologiques et la représentation des statisticiens.

Finalement, le CSS accueille favorablement l'idée de l'European Statistical Advisory Committee (ESAC) de lancer une journée européenne de la statistique au mois d'octobre.

Perspectives pour 2016

Suite aux retards pris par le STATEC dans l'exécution du plan d'action fixé par le CSS en 2015, le CSS réitère ses recommandations et en formule de nouvelles pour augmenter la fiabilité du système statistique luxembourgeois.

1. Le système statistique luxembourgeois est constitué d'un ensemble d'une quarantaine d'acteurs produisant des statistiques publiques à portée européenne ou nationale. Il est primordial de bien le définir et d'en identifier l'ensemble des tâches. Le CSS recommande au STATEC de publier cette définition sur le portail des statistiques.
2. L'audit européen avait souligné l'absence d'une procédure formelle pour l'accès aux micro-données. Le CSS recommande au STATEC d'élaborer une procédure transparente et de la publier sur le portail des statistiques.
3. Le CSS recommande au STATEC de proposer des formations à tous les membres du système statistique luxembourgeois en mettant notamment l'accent sur le code de bonnes pratiques et sur la communication en matière de statistiques publiques.
4. L'accès aux données administratives est inscrit dans la loi, il est primordial pour alléger la charge de réponse aux enquêtes chez les ménages et les entreprises ainsi que pour minimiser les coûts liés à la production de statistiques publiques. Le CSS recommande un recours plus intensif aux données administratives, notamment en éclaircissant les problèmes juridiques qui font barrage à une utilisation à des fins statistiques des données sur les revenus et les impôts.
5. Le CSS a pris note qu'un audit d'envergure de la comptabilité nationale a eu lieu en 2015 et encourage la refonte du système de production selon les pistes dégagées par l'audit. Il souligne l'importance d'établir des comptes sectoriels solides. En outre, c'est grâce à une comptabilité nationale fiable que d'autres projets peuvent voir le jour comme l'établissement de comptes satellites du tourisme, des sports ou de l'économie solidaire ou encore le développement de statistiques de la culture.
6. Les demandes émanant de l'Union européenne sont prioritaires et tout doit être mis en œuvre pour pouvoir y répondre dans les délais impartis. Lorsque ces demandes sont satisfaites, des ressources peuvent être libérées pour répondre à des demandes ponctuelles comme l'établissement de comptes satellites.
7. Le CSS comprend les difficultés de recrutement de personnes aux profils adaptés en matière de statistiques publiques et encourage le projet de l'Université de Luxembourg de créer un master en statistiques publiques.

¹Les comptes rendus et présentations sont disponibles au STATEC b.p. 304, L-2013 Luxembourg, tél.: 247-84219, fax 46 42 89, E-mail: info@statec.etat.lu et peuvent être téléchargées gratuitement à l'adresse <http://www.statistiques.public.lu/fr/acteurs/statec/css/index.html>

Bureau de presse

Guy Zacharias | Tél 247-84281 | press@statec.etat.lu

Pour en savoir plus

Patricia Gonzalez, secrétaire CSS | Tél 247-88462 | patricia.gonzalez@statec.etat.lu

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.